COMPTE RENDU

BUREAU MÉDICAL du 01/06/2026 à 19 heures à 21 heure 30 en Distanciel via TEAMS

Invitation: Mr BONNETAIN Pascal, Mr BROSSAT Laurent, Dr Cadet Michel, Pr CARRE François, Dr CHANUT Charles, Dr Coste Olivier, Dr DESCLAUX François, Mr ISSOULIE Julien, Dr GRIPPON Philippe, Dr KŒCHLIN Daniel, Dr LEFOULON Patrick, Mme LOIR Caroline, Dr SCALLIET Thomas, Dr SELTON Olivier, Dr Gisèle SURANYI, Dr Catherine VERZAT-PAOLETTI.
Présents : Mr BROSSAT Laurent, Dr GRIPPON Philippe, Dr KŒCHLIN Daniel, Dr LEFOULON Patrick, Mme LOIR Caroline, Dr Catherine VERZAT-PAOLETTI.

1	**Validation du compte rendu du CR du Bureau Médical du 06 03 2026.** Compte rendu validé
2	**Prévention du dopage intervention de Caroline Loir Chargée de mission par la DTN** Caroline LOIR nous informe que la Direction Technique Nationale l'a chargé de 3 missions : Rendre les pratiques sportives plus sûres en plus saines. Le sport pour tous. La formation et professionalisation. C'est dans ce premier champ qu'elle est en charge de la politique de prévention du dopage. Notre point de départ est le Plan fédéral de prévention et de lutte contre le dopage et les conduites dopantes rédigé en début d'olympiade. Pour décliner ce plan et réfléchir sur les projets à mener, elle souhaite mettre en place un petit groupe de travail. On déjà été contacté les Dr Grippon Philippe président de la commission médicale, le Dr Koechlin Daniel Médecin élu au conseil d'administration, Le Dr Scalliet Thomas, médecin coordinateur des équipes de France, Le Dr Coste Olivier Co-président de la commission Pagaie santé qui ont donné leur accord. La date du Mercredi 10 juin à 18 heures a été retenue. Trois axes de travail se dessinent : Mettre en place une enquête pour évaluer la perception et les connaissances de nos adhérents sur les problématiques liés à la lutte antidopage. Il reste à définir le public cible de notre enquête (Sportif de haut niveau SHN, licenciés compétiteurs, tous les licenciés, les entraineurs, les dirigeants de club…) et la méthode d'extraction de notre public cible sur la base de données Exalto ou autre. Une fois cette étape franchie il faudra définir le questionnement en ayant toujours à l'esprit la méthode d'analyse des résultats. La démarche nous semble pertinente car s'interroger sur notre lutte anti dopage, s'est déjà sensibiliser la population étudiée a notre sujet. Mettre en place des formations plus ciblées que celle de la FLD (rendue obligatoire pour les SHN) notamment grâce à des actions de sensibilisation pour les structures, les cadres de clubs, les parents des SHN, les référents médicaux dans les régions. Communiquer sur différents média; site internet, Flyer, Webinaire, stand sur les manifestations.

3	**Date et organisation de la journée haut niveau** Le Docteur Scalliet sera présent lors de la coupe du monde de slalom du 3 au 5 septembre. La proposition de faire cette réunion le 2 septembre 2026 a été envisagée. Les entraineurs de Sprint reviendront tout juste de Poznan en Pologne ceux de slalom seront occupés par les courses à venir. Cette date est donc inopportune. Nous sommes à la recherche d'une date en octobre ou novembre.
4	**Révision des règlements fédéraux suite.** Laurent Brossat nous fait par des travaux des groupes de travail sur la révision des règlements fédéraux par les commissions sportives. Le débat porte actuellement notamment sur la définition des tranches d'âge qu'elles essayent d'harmoniser. Le début de l'entrée en animation nationale tourne autour de 14 ou 15 ans. Une discussion est engagée pour élargir la durée de la catégorie senior fixée actuellement à 35 ans. La logique sportive n'est pas la même que la logique médicale. Le Bateau dragon fait courir dans une seule catégorie des U 15 à M 65 sans aucun surclassement, même chose pour la pirogue. Nous devons attendre ce que seront les futures tranches d'âge dans les règlements fédéraux sans toutefois céder sur l'essentiel : Les capacités physiques des athlètes augmentent jusqu'à un certain âge et déclinent ensuite inexorablement. Faire se confronter des jeunes athlètes à des adultes en pleine maturité, outre le caractère démotivant pour le jeune de la démarche, est un risque d'induire une spécialisation trop rapide fermant l'exploitation de son potentiel et de voir apparaitre des blessures liées à des charges physiques inadaptées. Faire courir avec le même classement sur la même épreuve des jeunes adultes dans la force de l'âge avec des compétiteurs vieillissant est là encore un facteur de démotivation et un vrai risque pour la santé des pratiquants. La définition des épreuves par tranche d'âge permet de s'adapter à la physiologie de chaque catégorie d'âge. La commission médicale est consciente de la difficulté à constituer des groupes homogène pour chaque catégorie d'âge dans les disciplines d'équipes ou d'équipage. C'est une des principales demandes de surclassement. Il nous semble indispensable qu'un avis soit donné non seulement par d'un cadre du club mais aussi par un médecin à l'issu de l'examen de l'athlète qui peux être un simple double ou triple surclassement. Nous acceptons aussi qu'un athlète, lorsqu'il présente des performances largement au-dessus de sa catégorie d'âge, puisse se confronter à la catégorie supérieure. Néanmoins nous sommes à la recherche d'une simplification dans la démarche que le raisonnement par tranche d'âge va permettre sans toutefois aller jusqu'à mettre en danger la santé des pratiquants.
5	**Questions diverses** Pas de questions diverses
6	**Date du prochain bureau médical.** 21 septembre 2026

COMPTE RENDU
